

**Comité de Sécurité au tunnel sous la Manche**  
**Programme de travail – 2019**

**SURVEILLANCE (INSPECTION ET AUDIT)**

| Sujet d'inspection ou d'audit                                 | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG | Objectif  | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources  |
|---|---|---|--------------------------|---------------------------|---|--------------------------|
| <b>GT1 (groupe de travail secours et sécurité civile)</b>     |   |   |                          |                           |   |                          |
| Dispositions de réponse urgente pour les événements de sûreté | Interventions d'urgence                         | Revoir les dispositions actuelles pour ET et la SLOR en ce qui concerne les événements de sûreté<br><br>Suites à donner aux résultats et recommandations des exercices BINAT 27 et 28 | GT1                      |                           | Plans spécifiques (F et UK) à développer par les services de secours et d'urgence avec ET et à discuter en GT1<br><br>Projet d'intégrer les dispositions en matière de soins médicaux en cas de traumatisme | Suite du travail de 2018 |

| Sujet d'inspection ou d'audit                       | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG   | Objectif   | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources  |
|---|---|--|--------------------------|---------------------------|---|--------------------------|
|   |   |  |                          |                           | grave   |                          |
| Systèmes de détection d'incendie                    | Gestion du vieillissement des équipements et des infrastructures<br><br>Interventions d'urgence<br><br>Gestion de la sécurité | Suites à donner à l'inspection du Comité de Sécurité effectuée en avril 2016<br><br>Étudier l'examen indépendant des systèmes de détection d'incendie d'Eurotunnel et tout plan de projet de remplacement<br><br>Focus particulier sur les tunnels ferroviaires et à bord des navettes poids lourds<br><br>Confirmer le processus d'examen utilisé pour évaluer les développements de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la rapidité et l'efficacité de la détection d'incendie | GT1                      |                           | Représentants des services d'incendie et de secours des deux délégations pour assurer la liaison avec ET et rapporter au GT1 la progression du projet | Suite du travail de 2018 |
| Systèmes de communication utilisés en cas d'urgence | Interventions d'urgence<br><br>Gestion de   | Examiner les dispositions existantes en matière de systèmes et de procédures de communication en cas d'urgence, suite à l'introduction   | GT1 (Kent Police)        |                           | Groupe de travail ad hoc de spécialistes des  | Suite du travail de 2018 |

| Sujet d'inspection ou d'audit  | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG       | Objectif  | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources   |
|--|---|---|--------------------------|---------------------------|---|---|
|  | la sécurité   | du GSM-R<br><br>Spécification des exigences conjointes à approuver avec ET  |                          |                           | communications (Eurotunnel et SLOR) rapportant au GT1   |   |
| Examen de la lutte contre l'incendie – incident de janvier 2015  | Interventions d'urgence<br><br>Gestion de la sécurité | Suivre la mise en œuvre des 15 recommandations de l'examen de la lutte contre les incendies<br><br>Les recommandations incluent une action pour examiner l'équipement de protection, l'interface FLOR UK/FR et l'interface FLOR / SLOR. | GT1                      |                           | Identifier les personnes responsables pour faire avancer les recommandations au sein de chaque organisation (ET, SDIS 62, KFRS) | Suite du travail de 2018<br><br>Inspecteurs du CS pour faire progresser les activités et faire rapport au GT1 |
| Valider les changements de l'ICC (Incident Coordination Center) et du PCO (Poste de Commandement Opérationnel) | Interventions d'urgence                               | Valider, par des exercices spécifiques, les changements d'organisation de l'ICC et du PCO, comme recommandé à la suite des exercices BINAT  | GT1                      |                           | Observation des exercices impliquant une mise en œuvre complète de l'ICC et du PCO  | 2 exercices (à définir) et plusieurs observateurs CS/GT1  |

| Sujet d'inspection ou d'audit  | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG              | Objectif  | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources  |
|--|--|---|--------------------------|---------------------------|---|--|
| <p>Gestion de la prévention des incendies</p> <p>Fonctionnement des contrôles sur les terminaux pendant les processus de chargement et informations de sécurité fournies aux conducteurs de poids lourds pendant le chargement</p> | <p>Interventions d'urgence</p> <p>Gestion de la sécurité</p> | <p>Examen des dispositions concernant l'agent de feu (ADF), notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification des dossiers de formation et des niveaux de compétence de l'ADF</li> <li>• Examiner les rôles et responsabilités de l'ADF</li> <li>• Examiner les informations de sécurité incendie fournies aux conducteurs de poids lourds pendant le chargement</li> </ul> | GT1                      |                           | Inspection conjointe française et britannique                           | <p>1 inspection prévue</p> <p>2 jours pour planifier</p> <p>4 jours pour effectuer l'inspection</p> <p>2 jours pour rédiger le rapport</p> <p>Temps prévu = 8 jours de temps de travail d'inspecteurs (Total des heures à inclure dans le rapport final)</p> |
| Examiner toutes les modifications proposées au Volume F (marchandises dangereuses)   | Gestion de la sécurité                                       | <p>Examiner les propositions d'ET de modification du Volume F</p> <p>Thèmes actuels : Transport de batteries lithium-ion supplémentaires pour véhicules électriques</p> <p>Thèmes potentiels : Transport de poids lourds alimentés au gaz</p>   | GT1                      |                           | Propositions soumises aux marchandises dangereuses (sous-groupe du GT1) | <p>Participation aux réunions du sous-groupe marchandises dangereuses, en tant que de besoin</p> <p>Les participants incluent le responsable des</p>   |

| Sujet d'inspection ou d'audit                              | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG       | Objectif   | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources  |
|--|---|--|--------------------------|---------------------------|---|--|
|  |   |  |                          |                           |   | marchandises dangereuses d'Eurotunnel, des représentants des délégations française et britannique du GT1 |
| Dispositions pour l'accueil des passagers en cas d'urgence | Interventions d'urgence<br><br>Gestion de la sécurité | Tester les dispositions prises sur le site et hors site pour l'accueil des passagers non blessés pendant une phase d'urgence ou de perturbation  | GT1                      |                           | Appliquer les dispositions actuelles en matière d'accueil des passagers et identifier les améliorations nécessaires | Date d'exercice en 2019 à confirmer  |
| Dispositions d'intervention médicale                       | Interventions d'urgence                               | Examiner les dispositions d'urgence médicale en cas d'incident sous terre et au niveau des terminaux<br><br>Cela comprendra les procédures d'appel, les interventions médicales, les installations sur site et l'enregistrement des victimes | GT1                      |                           | Inspection conjointe sur les deux terminaux   | Équipe d'inspection des inspecteurs du Comité de Sécurité et des représentants médicaux du GT1           |

| Sujet d'inspection ou d'audit                                     | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG       | Objectif  | Groupe de travail leader                 | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources   |
|---|---|---|--|---------------------------|---|---|
| BINAT 30  | Interventions d'urgence<br><br>Gestion de la sécurité | Etablir le cadre de planification pour le BINAT 30 sur un thème de sûreté   | GT1 (dirigé par la délégation française) |                           | Réunions de planification pour identifier les objectifs clés, le scénario de l'exercice, les ressources et les liaisons pour compte-rendu | 4 réunions de planification en présence des différentes parties prenantes |
| <b>GT2 (groupe de travail transport et sécurité ferroviaires)</b> |   |   |  |                           |   |   |
| <b>DB Cargo</b><br><b>GB Railfreight</b>                          | Gestion de la sécurité                                | Suivi des recommandations du CS et de la délivrance de la partie B des certificats de sécurité<br>S'assurer que les vérifications avant départ sont effectuées et que le contrôle des sous-traitants à Fréthun est approprié<br><br>Vérifier le niveau de préparation en cas d'incidents ainsi que la planification des mesures d'urgence | GT2                                      |                           | Inspection conjointe française et britannique au dépôt de Fréthun   | 10 jours [5 jours par inspecteur français et britannique]                 |

| Sujet d'inspection ou d'audit                         | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG                             | Objectif   | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources                                   |
|---|---|--|--------------------------|---------------------------|---|---|
| <b>Eurostar</b>                                       | Gestion du changement   | Contrôle de la gestion de la mise en œuvre des modifications et de sa conformité avec la norme de gestion du changement EF003 d'Eurostar   | GT2                      |                           | Inspection conjointe française et britannique   | 10 jours [5 jours par inspecteur français et britannique] |
| <b>Eurotunnel</b><br><br>Recommandation n°1 du BEA-TT | Dispositions de sécurité d'Eurotunnel pour prévenir les incendies en tunnel | Vérifier que des actions appropriées ont été mises en œuvre après les inspections de 2017 sur les terminaux en France et au Royaume-Uni<br>Inspection de suivi des personnels en charge des tests et de la gestion des détecteurs d'antenne / de hauteur ainsi que des contrôles de sécurité de manière adéquate<br>Examen de la réinstallation des pagodes, des détecteurs d'antenne et des contrôles de sécurité | GT2                      | GT1                       | Inspection conjointe française et britannique, évaluation et supervision des activités d'Eurotunnel pour mettre en œuvre correctement la recommandation 1 tout en assurant la sécurité par le biais de dispositions de contrôle des risques sur les terminaux | 16 jours [8 jours par inspecteur français et britannique] |

| Sujet d'inspection ou d'audit   | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG                         | Objectif  | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie                                  | Fréquence et ressources  |
|---|---|---|--------------------------|---------------------------|---|--|
| <b>Eurotunnel</b><br><br>Implication de la direction dans le leadership et la compétence en matière de sécurité | Système de gestion de la sécurité d'Eurotunnel                          | Évaluer l'implication de la direction en matière de sécurité<br><br>Mettre l'accent sur l'évaluation des risques et sur la compétence et la formation des cadres en matière d'évaluation des risques et de santé et sécurité au travail   | GT2                      |                           | Inspection conjointe française et britannique | 16 jours [8 jours par inspecteur français et britannique<br><br>Assistance d'un spécialiste ORR en gestion des risques |
| <b>Eurotunnel</b><br><br>Audit annuel EPSF  | Système de gestion de la sécurité d'Eurotunnel                          | Éventuellement : conformité avec l'agrément de sécurité, en se concentrant sur 1, 2 ou 3 départements   | GT2                      |                           | audit EPSF                                    | Ressources EPSF  |
| <b>Si ressources disponibles</b><br><br><b>Eurotunnel</b><br><br>Maintenance de l'infrastructure                | Gestion de la maintenance de l'infrastructure et suivi des rails cassés | Vérifier l'état d'avancement du plan d'action d'Eurotunnel sur les soudures de rail cassées<br>Examiner le contrôle des travaux de soudage des rails par Eurotunnel, la supervision par l'ingénieur des défauts de la voie et l'approche d'Eurotunnel en matière de planification de l'entretien de la voie | GT2                      |                           | Inspection conjointe française et britannique | 16 jours [8 jours par inspecteur français et britannique]<br><br>Implication de l'équipe « Track Project » de l'ORR    |



| Sujet d'inspection ou d'audit  | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG       | Objectif   | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie   | Fréquence et ressources   |
|--|---|--|--------------------------|---------------------------|--|---|
| <p><b>Eurotunnel et Eurostar</b></p> <p>Compatibilité entre caténaire et e320</p>                        |   | <p>Superviser les discussions sur la compatibilité de la caténaire avec les rames e320</p> <p>Supprimer la réserve de l'autorisation</p> <p>Le nouveau SVC d'Eurotunnel sera mis en service début 2020 – superviser le développement du projet</p> | GT2 (FR)                 |                           | <p>Via des présentations lors des réunions du Comité de Sécurité</p> <p>Remarque : cela pourrait donner lieu à une soumission formelle de la part d'Eurotunnel s'agissant d'un changement majeur</p> | <p>Poursuite des travaux de 2016, 2017 et 2018</p> <p>Peut également nécessiter l'avis de l'équipe RPP de l'ORR</p> |
| <p><b>Eurotunnel</b></p> <p>Recommandations du rapport BEA-TT/RAIB sur l'incident du 17 janvier 2015</p> | <p>Système de gestion de la sécurité d'Eurotunnel</p> | <p>Surveiller la mise en œuvre du plan d'action d'Eurotunnel</p> <p>Contribuer au point de situation annuel de la CIG pour le BEA-TT/RAIB</p>  | GT2                      | GT1                       | <p>Par des réunions de groupe de travail et du Comité de Sécurité</p>  | <p>Travail continu</p>  |

| Sujet d'inspection ou d'audit  | Lien avec la stratégie de supervision de la CIG | Objectif  | Groupe de travail leader | Groupe de travail associé | Méthodologie  | Fréquence et ressources  |
|--|---|---|--------------------------|---------------------------|---|--|
| <p><b>Eurotunnel et EF</b></p> <p>Surveillance des incidents et mise en œuvre des actions après les inspections/audits</p> | <p>Gestion de la sécurité</p>                   | <p>Vérifier que les actions appropriées sont prises et être capable d'adapter notre supervision</p>   | <p>GT2</p>               | <p>GT1</p>                | <p>Par le biais de groupes de travail examinant les SRI, le tableau de suivi des recommandations et d'autres informations</p> <p>Mises à jour RM3</p> | <p>Travail continu</p>   |
| <p><b>Eurotunnel</b></p> <p>Transport de matières dangereuses</p>  |   | <p>Vérifier le respect des dispositions du système de gestion de la sécurité d'Eurotunnel</p> <p>Analyser les systèmes en place afin d'assurer la sécurité du transport des marchandises dangereuses dans la concession</p> | <p>GT2</p>               | <p>GT1</p>                | <p>Inspection conjointe française et britannique</p>  | <p>10 jours [5 jours par inspecteur français et britannique]</p> |

**CERTIFICATION DE SECURITE, AGREMENT DE SECURITE ET AUTORISATION DE MISE EN SERVICE**

| Tâche  | Objectif  | Pilote | Conseil          | Méthodologie   | Calendrier et ressources   |
|--|---|--------|------------------|--|--|
| Examiner la demande d' <b>Eurotunnel</b> de renouvellement de son agrément de sécurité | Assurer un examen complet et en temps utile par la CIG de la demande d'agrément de sécurité d'Eurotunnel en tant que gestionnaire d'infrastructure du tunnel sous la Manche | GT2    | CS/Sec           | Évaluation à effectuer conformément au règlement 1169/2010/CE pour une décision de la CIG avant la date limite<br><br>Demande reçue le 28/11/2018<br><br>Les évaluateurs agissant au nom du Comité de Sécurité fourniront un avis à la CIG | 6 jours (évaluation) ; 2 jours (étude par GT) ; 2 jours (examen par le CS et conseil pour la CIG)<br><br>L'agrément actuel expire le 3/042019. Le renouvellement par la CIG est espéré avant le 28/03/2019 |
| Examen des demandes de mise en service de véhicules ou de sous-systèmes                | Assurer un examen complet et en temps utile par la CIG de toute demande de mise en service de véhicules ou de sous-systèmes dans le tunnel sous la Manche                   | GT2    | CS/Sec           | Clarifier le processus et les exigences, et délivrer une autorisation en temps utile   | Ad hoc si nécessaire<br><br>Secrétariat, Évaluateurs ORR (RPP)/EPSF  |
| Examen des demandes d'autorisation de véhicules déjà autorisés dans d'autres États     | Délivrer en temps utile une autorisation supplémentaire pour les véhicules de transport de passagers et de marchandises   | GT2    | Sec (on process) | Selon le processus de traitement publié dans le guide d'application de la réglementation binationale   | Ad hoc si nécessaire<br><br>Secrétariat, Évaluateurs ORR   |

| Tâche   | Objectif   | Pilote | Conseil      | Méthodologie   | Calendrier et ressources  |
|---|--|--------|--------------|--|---|
| membres   | conformément au titre V de la réglementation binationale   |        |              |  | (RPP)/EPSF  |
| Examen des demandes d'Eurotunnel d'autorisation de projets d'infrastructure | Assurer un examen complet et en temps utile par la CIG de toute demande d'Eurotunnel de mise en service sur des projets autres que de véhicules conformément à la directive 2008/57/EC | GT2    | CS           | Les demandes seront traitées conformément au Chapitre IV de la Directive 2008/57/CE                | Ad hoc en tant que de besoin<br><br>Pour chaque demande :<br>6 jours (évaluation) ; 2 jours (étude par GT) ; 2 jours (examen par le CS et conseil pour la CIG) ; réunions régulières du groupe ad hoc |
|   |  |        |              | <b>Évaluation du dossier de sécurité du projet ElecLink</b><br><br>Dossier attendu en janvier 2019 | A déterminer à réception du dossier et après discussion à la réunion de la CIG du 14/02/2019  |
|   | Assurer un examen complet et en temps utile par la CIG des questions de sécurité découlant de toute demande  | GT2    | GT1, CbS, CS | Les demandes seront traitées selon les dispositions appropriées de la Concession                   |   |

| Tâche   | Objectif  | Pilote | Conseil      | Méthodologie  | Calendrier et ressources   |
|---|---|--------|--------------|---|--|
|   | d'Eurotunnel pour des projets d'infrastructure conformément à la Concession   |        |              |   |  |
| Mi-vie des navettes passagers   | Vérifier que le changement est géré en toute sécurité par Eurotunnel spécialement en ce qui concerne la détection d'incendie et le système d'extinction [pourrait exiger une approbation de la CIG] | GT2    | GT1          | Discussions lors des réunions organisées par Eurotunnel d'un groupe ad hoc  | Les délégués français et britanniques participent à des réunions tous les 2 mois environ |
| Remplacement des locomotives de travaux (Schöma)                      | Vérifier que le changement est géré en toute sécurité par Eurotunnel  | GT2    | GT1, CS      | Discussions lors des réunions du GT2 et du CS en tant que de besoin<br><br>Liaison requise avec le GT1  | A déterminer   |
| Installation de pagodes supplémentaires sur les navettes poids lourds | Évaluation du dossier d'Eurotunnel  | GT2    | GT1, CS, Sec | Discussions au GT2, au Comité de Sécurité et réunions ad hoc, si nécessaire<br><br>Les évaluateurs agissant pour le compte du Comité de Sécurité conseilleront la CIG | A déterminer après réception du dossier d'Eurotunnel                                     |

| <b>Tâche</b>   | <b>Objectif</b>   | <b>Pilote</b> | <b>Conseil</b>                    | <b>Méthodologie</b>                           | <b>Calendrier et ressources</b> |
|--|---|---------------|-----------------------------------|---|---------------------------------|
| Planification de la transposition du 4ème paquet ferroviaire | Le Comité de Sécurité envisage quels pourraient être les objectifs principaux. Cela pourrait inclure :<br>- la révision du règlement binational<br>- le suivi des préparations au changement d'Eurotunnel et d'Eurostar<br>- la prise en compte des conséquences pour les futurs travaux relatifs aux certificats, aux agréments et aux autorisations de sécurité | GT2           | GT1, GT2, experts juridiques, Sec | Discussions aux réunions du CS, si nécessaire | A déterminer                    |

**DEVELOPPEMENT DU CADRE REGLEMENTAIRE DE SECURITE**

| <b>Tâche</b>   | <b>Objectif</b>   | <b>Pilote</b> | <b>Conseil</b>             | <b>Méthodologie</b>   | <b>Calendrier et ressources</b>   |
|--|---|---------------|----------------------------|---|---|
| Terminer le plan d'actions correctives décidé suite à l'audit croisé de la CIG en tant qu'autorité nationale de sécurité (certification et autorisation) | Mettre en application le plan d'actions correctives visant à améliorer les capacités de surveillance de la CIG, son guide d'application et ses documents de procédure | GT2           | Inspecteurs et secrétariat | Mettre à jour le « Guide des inspecteurs »  | Guide des inspecteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation CS</li> <li>• Approbation de la CIG</li> </ul> |
| Conclusion de l'examen par la CIG des règles de sécurité unifiées  | Maintenir le document de référence des règles d'autorisation de véhicule du tunnel sous la Manche   | secrétariat   | CS                         | Veiller à ce que le document de référence reste à jour et reflète tout changement apporté aux règles nationales | En cours  |

### Éléments de contingence liés à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne

| Tâches   | Objectifs  |
|--|--|
| Changement législatif                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution au groupe ad hoc chargé de réviser la réglementation binationale de sécurité de la liaison fixe</li> </ul>   |
| Coopération en matière de sécurité                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller la CIG sur tous les accords qu'il sera nécessaire de conclure avec l'agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et les autres autorités nationales de sécurité ferroviaire en cas de changement de responsabilités en matière d'autorité responsable de la sécurité</li> </ul> |
| Mise en œuvre des accords transfrontaliers post-sortie | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler les dispositifs de gestion de la sécurité des entreprises ferroviaires et d'Eutotunnel suite à l'adoption des accords conclus au titre de l'article 10.9 b)</li> <li>- Conseiller les gouvernements sur les accords au titre de l'article 10.9 a)</li> </ul>                              |
| Coopération dynamique                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Venir en appui à la mise en œuvre des mesures de contingence d'Eurotunnel et des EF et, le cas échéant, procéder à toutes les nouvelles certifications requises par les changements législatifs ou organisationnels</li> </ul>  |